

FORUM EMPLOI

Du 21 au 25 mars 2022, « **rencontrez vos futurs collaborateurs** » au forum emploi au centre commercial Rives d'Arcins.

Contact : Pôle emploi de Bègles
Équipe entreprises
Karine VEVAUD ou Fred BLANC
entreprise.aqu0113@pole-emploi.net

ENVIRONNEMENT

La distribution annuelle des sacs jaunes a débuté le 17 février dernier et s'effectuera durant deux mois sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes de Montesquieu (3 rouleaux par foyer).

Nota: si vous êtes à court de sacs, vous pouvez en retirer en mairie, aux horaires habituels d'accueil du public.

CONSIGNES DE TRI (rappel)

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le geste de tri se simplifie ! En pratique, une seule question : **C'est un emballage ?**

Tous les emballages ménagers sans distinction aucune seront à déposer dans le sac jaune : **emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, pots de yaourts... et tous les emballages en plastique sans exception !**

Plus d'informations : cc-montesquieu.fr (consignes de tri)

DÉCHETS VERTS : ramassage le **5 avril 2022**

ENCOMBRANTS : ramassage le **14 avril 2022**

Inscription obligatoire jusqu'à 16 heures la veille du ramassage au **0 805 020 002**

ou par mail :

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com
ou encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

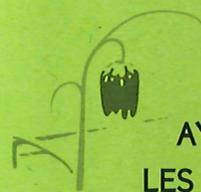
Mairie d'Ayguemorte-les-Graves

20, avenue du Général de Gaulle 33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES

Téléphone : 05 56 67 10 15 - Courriel : contact@ayguemortelegraves.fr - Site : www.ayguemortelegraves.fr

Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve - 06 72 08 30 37

Ne pas jeter sur la voie publique - Illustrations non contractuelles



AYGUEMORTE
LES GRAVES

Mars 2022 - n° 250

Flash Info

d'Ayguemorte-les-Graves

ÉDITO

SÉCURITÉ

Alertés à plusieurs reprises par des habitants de différents secteurs de notre commune concernant le non-respect du code de la route notamment en termes de circulation (problèmes liés à la vitesse) et de stationnement, une réflexion sur ce thème d'importance sera menée par les élus.

En effet, il nous paraît nécessaire de rappeler que les élus occupent une place primordiale dans le cadre de l'amélioration de la sécurité sur leur territoire ; leur rôle est de veiller au respect du code de la route, à la signalisation et à la bonne information des usagers en la matière. À suivre donc.

Du **12 au 28 mars** se déroulera **LE PRINTEMPS DES POÈTES**, lancé en 1998 par le ministre de la Culture de l'époque et lié depuis sa création à l'Éducation nationale.

Cette manifestation vise à sensibiliser les élèves à la poésie, à la lecture de poèmes, à l'échange... cette année le thème est **L'ÉPHÉMÈRE***.

Pour la première fois, notre commune y participera au travers de l'imagination et de réalisations des élèves de l'accueil périscolaire et de l'association ATLAS qui s'est jointe à eux (œuvres personnelles ou collectives, collages, écriture de poèmes...). À découvrir...

** Instant suspendu de toute une vie, ineffable, insaisissable et immuable. L'éphémère laisse pourtant son empreinte durable sur nos vies.*

Arrivée du printemps le 20 MARS et passage à l'heure d'été le dimanche 27 MARS.

Bien cordialement,

Le maire et le conseil municipal

ÉLECTIONS

Rappel:

Pensez à vérifier votre situation électorale afin de pouvoir voter aux élections présidentielles (le 10 et le 24 avril 2022) et aux élections législatives (le 12 et le 19 juin 2022), en consultant le site : [service-public.fr/interroger votre situation](https://service-public.fr/interroger-votre-situation)

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez encore le faire :

- soit en ligne jusqu'au **2 MARS** : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- soit en mairie, aux heures d'ouverture au public, jusqu'au **4 MARS** (se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, et d'un justificatif de domicile (facture gaz, électricité...))

Rappel des conditions à remplir pour l'inscription sur la liste électorale :

- être majeur ;
- avoir la nationalité française ;
- être domicilié sur la commune.

VIE ASSOCIATIVE

GYM DES GRAVES

L'association Gym des Graves participera au **Parcours du Cœur** dimanche 3 avril 2022 à Bordeaux. Cette marche est organisée en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie. Nous pouvons vous accompagner pour l'inscription gratuite et obligatoire. Nous organiserons du covoiturage.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter à :

gym.des.graves@gmail.com ou <https://www.facebook.com/gymdesgraves>

ATLAS

L'association du Temps Libre des Ayguemortais Seniors (A.T.L.A.S.) organise une **chasse aux œufs pour les enfants**, le lundi 18 avril à 10 h 30.

Rendez-vous sur la plaine des sports pour des jeux, devinettes, concours du plus bel œuf décoré...

Venez nombreux...!

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Les inscriptions concernant l'année scolaire 2022-2023 débutent en mars. Elles concernent **UNIQUEMENT les enfants nés en 2019 pour une première rentrée en maternelle, ainsi que les écoliers qui viennent d'emménager à Ayguemortes-les-Graves.**

Pour les familles ayant déjà préinscrit leurs enfants en mairie, vous devez :

- communiquer pour chacun des parents : sa profession, un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse mail de contact.

Pour les familles n'ayant effectué aucune démarche à ce jour, vous devez nous adresser :

- la photocopie de votre livret de famille complet parents-enfants ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, gaz taxe habitation...);
- Pour les parents séparés ou divorcés : le dernier jugement de divorce ou ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant ;
- communiquer pour chacun des parents : sa profession, un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse mail de contact.

Adressez votre dossier de préférence par courriel à l'adresse :

contact@ayguemortelesgraves.fr

ou en le déposant au secrétariat (ou dans la boîte à lettres) de la mairie.

Le **certificat d'inscription** vous sera alors remis ; il vous permettra de prendre rendez-vous avec le directeur de l'école, **qui finalisera la procédure d'inscription en procédant aux admissions.**